

SYPRAL

63 Rue Marthe Bacquet
97460 ST PAUL - LA REUNION

Monsieur François HOLLANDE
Président de la République Française
Palais de l'Élysée
55 Rue du faubourg St honoré
75008 PARIS

Le 15 mai 2014

Objet : Impact risque requin à La Réunion.

Monsieur le Président de la République,

Il y a an jour pour jour, les professionnels des activités de loisirs de l'île de La Réunion sollicitaient votre intervention. **Afin que des dispositions soient prises pour compenser la perte d'activité des entreprises de surf de La Réunion confrontées à l'interdiction des activités nautiques face au risque requin qui sévit sur l'île (arrêté préfectoral depuis le 26 juillet 2013).**

Depuis 2013, les 14 écoles de surf de l'île de la Réunion se trouvent dans l'incapacité d'exercer leur activité professionnelle sans se mettre hors la loi. **L'absence de dispositifs de compensation (fond de secours exceptionnel) a contraint les chefs d'entreprise à agir en justice afin d'obtenir une aide qui leur permette de se reconvertir.**

En effet, leur statut de travailleur indépendant ne leur permet pas de prétendre à des aides liées à la perte d'emploi, et la **perte d'activité depuis 2011 les laisse sans ressource, dans l'incapacité d'honorer leurs charges fiscales, sociales ou leur emprunt en cours.** Aussi dans ces conditions, face à une situation dont ils ne sont pas responsables, **les entreprises du secteur privé sollicitent depuis 2011 des mesures d'accompagnement exceptionnelles.**

Trois ans après le début des premières attaques et nos appels aux secours, nous faisons le constat que cette grave problématique n'a pas été traitée à la hauteur des multiples enjeux pour la Réunion, sur les plans économiques, touristiques, sportifs et environnementaux :

- Perte de 50 000 visiteurs en 2 ans
- Perte de 40 millions d'euros de recettes touristiques,
- Perte de 70 emplois et 700 000 euros annuel uniquement sur la filière surf,
- Perte des sportifs de haut niveau contraints de s'expatrier,
- Toutes les activités nautiques sont aussi impactées...

Les activités de loisirs de pleine nature, sont pour la destination Réunion, au centre de l'attractivité et de l'écosystème touristique. L'impact de cette crise majeure demeure au cœur de nos inquiétudes actuelles. Parce qu'elle impacte directement et indirectement le développement touristique, **apporteur majeur d'emploi et de devises pour notre île.**

Vous avez promis la solidarité nationale lors de votre mandature, arguant qu'aucun français ne doit être oublié, pourtant il s'agit bien d'oubli : quand Mr le Préfet de la Réunion nous accuse de raccourci trompeur lorsque nous invoquons l'impossibilité d'exercer notre métier du fait de la réglementation en vigueur sur le territoire.

Les zones surveillées pour la pratique des activités nautiques n'existent pas. La cartographie en cours n'est qu'un leurre. Confirmé lors du dernier comité opérationnel de réduction du risque requin le 3 mai 2014 en sous-préfecture et Mr le Préfet n'est pas sans le savoir.

La Réunion traverse une situation de crise sans précédent. Pour laquelle il est nécessaire d'exprimer sa compassion, de rendre compte des actions qui sont engagées et faire preuve de transparence. Ces trois critères sont la base d'une gestion de crise assumée à laquelle La Réunion doit prétendre dans un contexte de crise financière et touristique où le risque requin est un facteur aggravant.

Si les études sont nécessaires pour mieux connaître l'environnement marin qui nous concerne, il est tout aussi nécessaire de préserver les hommes, les biens et les services. En ce sens, il serait juste que l'État alloue des moyens exceptionnels et évalue son action, car force est de constater que les résultats obtenus ne sont pas à la hauteur des préjudices subis.

Nous sollicitons de votre haute autorité la mise en œuvre d'un dispositif financier d'aide immédiat aux professionnels en situation de détresse et des mesures visant à renforcer et coordonner l'action de l'état et des collectivités pour lutter efficacement contre ce risque majeur.

Comptant sur votre soutien et restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de mes respectueuses salutations.

Gérard BREYSSE
Président du Syndicat des Professionnels
des Activités de Loisirs de La Réunion

SYPRAL

Syndicat Professionnel des
Activités de Loisirs de La Réunion
67, rue Marthe Bacquet
Cambaie - 97460 Saint-Paul